

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 11 JUILLET 2024 à 19h00

Président : René BEYLOT

Secrétaire de séance : Bruno SCHIRMER

Présents : M. ARCHASSAL, M. BEYLOT, M. CHANTEL, Mme DELARRAS, M. de L'ESTOILLE, M. FAURE, Mme FOVEAU, M. PELIN, M. SCHIRMER

Excusés : Mme AVELINE, Mme FONTAINE, M. GEAY (pouvoir à M. BEYLOT), Mme MERIGOT, Mme PERONNET

Date de convocation : 4 juillet 2024

1 - Avis sur le projet éolien Bransat II

Après avoir entendu les arguments de Cesset Patrimoine, et après en avoir délibéré, les élus, par vote à bulletins secrets, 4 voix pour et 6 voix contre, émettent un avis défavorable au projet éolien de Bransat II.

2 - Tarifs accueil périscolaire 2024/2025

	Forfait 6 présences et plus par semaine	Nombre de présence inférieur à 6 par semaine	Non inscrit	Retard le soir
Tarifs 2024/2025 Goûter compris	10 € 50	2.10 €	4 € 50	4 € 50

3 - Tarifs cantine 2023/2024

Le Maire souligne que le PAT (Projet Alimentaire Territorial) n'affecte pas le prix des repas dans l'immédiat.

Tarifs au 2 septembre 2024 :

- Enfants : 2 € 85
- Adultes : 5 € 30

4 - Fonds de concours de la Com Com

Après revalorisation, le fonds de concours attribué par la Com Com cette année s'élève à la somme de 11 689 €. Le Maire tout en se félicitant de cet abondement, souligne qu'il a été réparti de manière uniforme quelque soit la taille de la commune, ce qui accentue les iniquités entre communes. Ce fonds sera entièrement affecté aux travaux du Belvédère.

5 - Bail multiple rural

Le Conseil autorise le Maire à signer un contrat de location gérance avec M. Christian BELOT à compter du 1^{er} août 2024, pour le multiple rural. Le loyer est fixé à 300 € HT mensuel.

6 - Admission de créances en non-valeur

Le Conseil émet un avis défavorable à l'admission en non-valeur de créances d'assainissement d'un montant de 927.89 €. Il estime que des recours à l'amiable peuvent être mis en place.

7 - Don paroisse

Le Conseil accepte un don de 500 € de la paroisse de St Pourçain, pour financer une partie des travaux de sonorisation de l'église.

8 - Formation allocataires RSA

Le Maire expose que le Département lance une démarche d'accompagnement des allocataires du RSA vers le retour à l'emploi. Il propose une expérimentation afin de faciliter la reprise d'activités avec des solutions de formation ou d'immersion au sein des collectivités. Cela se traduirait par des contrats de 15 heures hebdomadaires d'une durée à définir.

Après en avoir délibéré, le Conseil reporte sa décision sur ce dispositif, dans l'attente de retours d'expérience d'autres collectivités.

Le Maire,
René BEYLOT

